

## ALLEMAGNE

*Article paru dans Le Monde, 18 octobre 2003*

### **M. Schröder fait adopter une profonde réforme du marché du travail et des allocations chômage**

*Face aux difficultés économiques croissantes, le chancelier propose une réduction drastique des durées et montants des indemnités. Les syndicats dénoncent un "démontage social".*

Son entourage l'avait déjà annoncé, mais Angela Merkel, présidente du Parti chrétien-démocrate (CDU), l'a encore confirmé : le groupe parlementaire que forment son parti et la CSU bavaroise votera unanimement contre les projets de réforme de Gerhard Schröder dont le Bundestag a commencé l'examen vendredi 17 octobre. En face, la mobilisation n'est pas moins résolue : après bien des débats internes, sociaux-démocrates et Verts voteront en faveur des textes gouvernementaux, comme un seul homme ; quant au chancelier, il s'est fait représenter par Jacques Chirac au sommet européen pour être là. Compte tenu des intentions de vote exprimées, et sous réserve que tous les députés soient présents lors du scrutin, la majorité gouvernementale devrait, cette fois, n'être que de neuf petites voix.

Les deux projets de loi les plus importants visent à réformer le marché du travail et le mécanisme de distribution des allocations chômage. Avec la réforme de la santé votée il y a trois semaines, et, bientôt, celle des retraites, ces deux derniers sujets font depuis des mois l'objet de constantes discussions au sein d'une société qui voit avec inquiétude augmenter les difficultés, les déficits publics et le taux de chômage. Les députés sont aujourd'hui invités à adopter une réforme de l'Office fédéral du travail (l'ANPE allemande qui, pour la circonstance, changera de nom) afin que le nouvel organisme puisse traiter plus énergiquement les dossiers des chômeurs, les inciter, sinon les forcer, à prendre un emploi qu'ils pouvaient jusqu'ici refuser.

Désormais, les allocations chômage pourront être amputées de 30 % s'ils maintiennent leur refus ; sous certaines conditions d'âge, l'indemnité pourra même être totalement supprimée ; elle pourra, en revanche, être partiellement maintenue si le chômeur accepte un "petit boulot" mal payé.

### **LE PATRIMOINE DES CHÔMEURS**

Un autre texte prévoit de raccourcir la durée de couverture des allocations ordinaires pour chômage de longue durée ; au-delà, les allocations de relais, qui existaient jusqu'alors, seront réservées aux "chômeurs dans le besoin" et alignées sur le montant de l'aide sociale, soit 345 euros à l'Ouest et 331 euros à l'Est. Désormais, l'évaluation du patrimoine du chômeur, corrigée de diverses variables liées à l'âge ou à la nature du patrimoine (logement, assurance-vie ou assurance soins, plan épargne, etc.), entrera dans le calcul de l'indemnité.

Toutes ces conditions auront été âprement débattues - et combattues - par une partie des députés sociaux-démocrates qui ont déployé maints efforts pour sauvegarder la protection sociale. Une obligation de soutien réciproque entre parents, enfants et même petits-enfants avait ainsi été évoquée en cas de chômage de longue durée d' un membre de la famille. La disposition a finalement été abandonnée. Pour s' attirer le soutien de ceux qui, au sein du groupe parlementaire social-démocrate, renâclaient, le gouvernement a également amendé son texte de façon à ce que les employeurs ne puissent pas obliger les chômeurs les plus démunis, menacés de perdre leurs prestations sociales, à accepter un emploi à un salaire de dumping.

Ces garanties, qu' à l' aile gauche du SPD on nomme parfois *unpis – aller* », sont précisément ce qui justifie le rejet du texte par les députés de la CDU. Pour la majorité d' entre eux, l' Allemagne souffre de rigidités sociales et bureaucratiques aggravées par la mauvaise conjoncture. Si les barrières protectrices qui ont fait l' Etat providence allemand sautent, pensent les conservateurs, les chômeurs seront forcés de prendre un travail, et le patronat, délivré de contraintes financières dissuasives, sera plus enclin à créer des emplois. Du côté des syndicats et de la gauche sociale-démocrate, le problème n' est pas de limiter les prestations sociales mais, seule solution pour contrer l' explosion des coûts, de créer des emplois.

Or, constatent ses dirigeants, les nombreux avantages accordés ces dernières années au patronat ne l' ont pas incité à créer des emplois ; de la même façon, la baisse des prestations versées aux sans-emploi n' a pas empêché le chômage d' augmenter.

Entre ces conceptions radicalement divergentes, Gerhard Schröder navigue à l' estime, modifiant des structures économique-sociales héritées d' une période confortable révolue, tout en agissant avec circonspection. Cette prudence relative n' est cependant pas toujours convaincante. Mercredi, devant le congrès du syndicat de la métallurgie IG Metall, le chancelier, venu crânement défendre son programme, s' est fait copieusement huer.

Le lendemain, le président du syndicat, Jürgen Peters, menaçait, sur un ton particulièrement violent, de "ne plus être disponible en tant que partenaire politique" si les sociaux-démocrates continuaient sur la voie de ce que les syndicats dénoncent comme un "démontage social".

**Georges Marion**